



communiqué du 12 mai 2023

12 mai Journée Internationale des Infirmières !

Mais nous ne souhaitons ni applaudissements, ni fleurs, ni médailles en chocolat.

Nous voulons juste être reconnus à hauteur de nos compétences, de notre savoir-faire. Nous sommes des professionnels de santé, pas juste des auxiliaires médicaux.

Le ministère fait semblant de découvrir le pourcentage d'étudiants en IFSI qui abandonnent la formation. Il déplore les 60.000 postes infirmiers vacants dans les établissements de santé ! Mais c'est lui qui les a dégoûtés de l'exercice de la profession avec des conditions de travail indignes !

Alors en ce 12 mai, que les décideurs gardent leurs mots de soutien ou d'admiration. Nous attendons des actes face à nos maux. Nous ne sommes "Ni Bonnes, Ni Nonnes".

Si les politiques, les directions et les employeurs veulent agir pour le recrutement et la fidélisation, nos demandes sont précises !

- 1) les ratios : les normes internationales sont de 6 à 8 patients par infirmière, en France nous sommes au double ↵**

<https://www.syndicat-infirmier.com/Hopital-EHPAD-l-imperatif-des-ratios-soignes-soignants-pour-recruter-et-3134.html>

- 2) les salaires : nous sommes encore sous-payés, 10% sous le salaire infirmier moyen en Europe ↵**

<https://www.syndicat-infirmier.com/Thierry-Amouroux-salaire-infirmier-ITW-infirmier-com.html>

- 3) les conditions de travail et la perte de sens ↵**

<https://www.syndicat-infirmier.com/Virginie-SCHLIER-Comment-concilier-competences-infirmieres-charge-en-soins-et.html>

- 4) la prise en compte de la pénibilité pour la retraite ↵**

<https://www.syndicat-infirmier.com/Retraite-aucune-reconnaissance-de-la-penibilite-de-la-profession-infirmiere.html>

Les infirmières sont en colère, car elles se sont données sans compter pendant toute leur carrière professionnelle : périodes de nuit, travail un WE sur 2 toute la vie, rappels sur repos, heures sup, congés coupés, ...

Les infirmières sont en colère, car elles se sont données sans compter lors du Covid. Si certains applaudissaient à 20h, d'autres voisins nous incitaient à partir pour ne pas les contaminer, tandis que nous faisons de notre mieux avec les moyens du bord, y compris avec un sac poubelle en guise de sur blouses.

Les infirmières sont en colère, car elles galèrent au quotidien, alors que les moyens et les effectifs se réduisent chaque année. Nous sommes le seul pays du monde à avoir fermé des lits pour des raisons comptables pendant une épidémie. Plus les conditions de travail se dégradent, plus il y a de départs, ce qui dégrade encore plus les conditions de ceux qui restent, entraînant de nouveaux départs.

Les infirmières sont en colère, car aujourd'hui elles doivent partir en retraite à 62 ans, sans aucune reconnaissance de la pénibilité. Les infirmières sont en colère, car elles ne veulent pas écoper de deux années de galère supplémentaires !

Les infirmières sont en colère, car cette abjecte réforme des retraites va durement frapper les soignants, alors que l'espérance de vie d'une infirmière est de 78 ans, soit 7 années de moins qu'une femme en France (85 ans), et que 20% des infirmières retraitées CNRACL ont un taux d'invalidité (30% des aides-soignants).

Comment on peut avoir une telle ingratitude après tout ce que l'on a donné durant notre carrière ? ↩